

Année scolaire 2022-2023

Grille horaire -1er degré: année supplémentaire (2S)		1er degré: année supplémentaire (2S)
Formation obligatoire		
Education physique	3	
Religion	2	
Activités spécifiques de soutien		
Education musicale	1	
Education par la technologie	1	
Français	5	
Anglais	4	
Mathématique	5	
Sciences	3	
Etude du milieu	0/4	
Activités complémentaires		
TD en Français (coaching scolaire) et/ou Travaux sur ordinateur	0/1/2	
TD en Math	2	
Sciences	1	
Sc et techn habillement	1	
Total:	30	

Conditions d'admission:

2S: Pas de CE1D et 2 ans au DI
ou CEB obtenu au terme d'une 2D*